

BILAN D'ACTIVITÉ

Sécurité, Intégrité, Esprit de service

DIRECTION DES ACHATS DE PRODUITS DE SANTÉ DE L'AGEPS

Missions

Présentation de l'organisation et des activités

Faits marquants

Résultats obtenus

MISSION

La Direction des Achats de l'AGEPS assure la passation et le suivi de l'exécution des marchés centraux des équipements et produits de santé utilisés par les Groupes Hospitaliers (GH) de l'AP-HP. Sa mission consiste à mettre à disposition des GH des marchés répondant à leurs besoins sur le plan technique et qualitatif, dans le respect des règles de la commande publique et de celle relatives aux produits de santé (AMM, marquage CE...) et au meilleur coût (notion « d'offre économiquement la plus avantageuse » telle que définie par l'article 62 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION ET DES ACTIVITÉS

La stratégie d'achat consiste à couvrir les besoins par un seul marché pour l'ensemble de l'AP-HP, à l'exception des situations pour lesquelles existent des risques en termes de rupture d'approvisionnement ou pour des produits présentant un caractère «opérateur-dépendant». Les avis de la COMEDIMS centrale de l'AP-HP sont pris en compte pour les médicaments et dispositifs médicaux stériles (DMS). Pour les équipements lourds, la politique d'achats est élaborée en lien avec la Direction de l'Organisation Médicale (DOMU) et la Direction Economique et Financière (DEFIP) à partir des orientations du plan stratégique et du projet médical de l'AP-HP. La massification des achats par regroupement ayant été mis en œuvre depuis de nombreuses années, la politique conduite par les équipes des achats de l'AGEPS, pour dégager de nouveaux gains achat, s'attache à rechercher en permanence les possibilités de standardiser ou rationaliser les besoins des utilisateurs.

En 2017, les marchés de l'AGEPS ont représenté plus de 96% des dépenses d'équipements et produits de santé facturées à l'AP-HP. Pour satisfaire des besoins spécifiques à un site, certains marchés d'équipements et de produits de santé peuvent toutefois être passés localement par les GH sous réserve cependant de disposer d'une demande de dérogation validée par la Direction des Achats de l'AGEPS.

L'AGEPS assure le stockage et la distribution centralisée de la totalité des médicaments et de quelques DMS (environ 5%) au Service d'Approvisionnement et de Distribution (SAD) de l'AGEPS à Nanterre.

L'accomplissement de ces missions s'appuie sur la compétence d'environ 70 agents, parmi lesquels :

- des pharmaciens, cadres de santé et préparateurs en pharmacie pour les médicaments et dispositifs médicaux,
- des ingénieurs et techniciens biomédicaux et un cadre de bloc opératoire pour les équipements médicaux et de laboratoire,
- des cadres de laboratoires pour les réactifs et consommables de laboratoire,
- des rédacteurs en charge de l'élaboration des pièces administratives des marchés,
- des personnes ressources chargées d'assurer les fonctions de qualité et veille juridique, logistique, développement durable, communication et relations avec les utilisateurs.

L'AGEPS s'est fortement impliquée dans le programme PHARE depuis son lancement en 2012. La mesure des gains achats s'appuie sur la méthode de calcul des gains issue du programme qui repose sur les évolutions des prix unitaires des produits. Les équipes des achats de l'AGEPS se sont également très fortement impliquées dans les différentes vagues du projet ARMEN piloté par la DGOS qui vise à identifier des actions issues de bonnes pratiques d'achat.

FAITS MARQUANTS

L'année 2017 a été marquée par une forte activité en termes de passation de marchés : 89 consultations d'appel d'offres (contre 51 en 2016) comportant environ 1 600 lots ont abouti à la conclusion de 546 marchés. 345 marchés négociés sans concurrence ont également été notifiés ainsi que 51 marchés relancés suite à appel d'offres infructueux.

L'activité relative au suivi des marchés a également à nouveau progressé avec près de 1 800 actes modificatifs notifiés contre 1 700 en 2016. Près de 190 situations de ruptures ou tensions d'approvisionnement ont dû être gérées par les équipes des achats et ont conduit à la mise en œuvre de 66 procédures d'exécution aux frais et risques (contre 45 en 2016). Ces situations accroissent fortement les difficultés des équipes, impliquant notamment des mesures de contingentements. La problématique des suspensions de marquage CE faisant suite à la publication du règlement européen sur les DM et le renforcement global des exigences réglementaires ont contribué à accentuer ces situations de ruptures ou tensions. Enfin, la fermeture d'usines en Chine a entraîné une crise mondiale sur les marchés de gants médicaux et l'acceptation de hausses de prix importantes afin d'assurer la continuité des approvisionnements.

Des évolutions à forts enjeux de sécurisation, d'optimisation et de professionnalisation ont également été conduites sur le plan organisationnel :

- une fonction de contrôle de gestion achat a été mise en place à effectif constant par transformation d'un poste de rédacteur des marchés en contrôleur de

gestion. Cette fonction vise notamment à calculer et analyser les indicateurs relatifs à la performance achat et à leurs impacts budgétaires, concevoir et réaliser des outils dédiés au suivi de la performance des achats et documenter les opportunités de gains achat susceptibles de justifier de nouvelles stratégies ou plans d'action ;

- le projet de déploiement du progiciel de traitement des offres et des consultations est entré dans sa phase opérationnelle suite à la notification du marché en juillet 2017. Pour rappel, les objectifs du projet visent à accroître l'efficacité des équipes des achats grâce à l'automatisation de certaines tâches, à renforcer la sécurisation des flux de données en évitant les ressaisies et garantir la qualité de ces données en termes d'identification et de traçabilité. A l'issue d'une consultation d'appel d'offres, l'offre présentée par la société PHARMATIC proposant le logiciel EPICURE a finalement été retenue. Ce logiciel est aujourd'hui déployé dans plus de 150 centres hospitaliers français ainsi qu'au niveau d'UNIHA, du RESAH IDF et dans plusieurs groupements de commandes régionaux. Parallèlement, plus de 4 000 fournisseurs, dont plus de 120 laboratoires, utilisent les outils de réponse aux consultations développés par PHARMATIC. Le déploiement de ce progiciel permettra donc de placer au même niveau d'informatisation la fonction achat de l'AGEPS vis-à-vis des autres grands acteurs d'achat public hospitalier malgré la spécificité et la complexité des marchés de l'APHP, et d'engager l'élaboration d'un véritable système d'information dédié à la fonction achat en cohérence avec les fonctionnalités de SAP. Ainsi afin de mieux répondre aux spécificités d'organisation des équipes des achats de l'AGEPS, plusieurs évolutions ont été développées, qui portent notamment sur le développement d'interfaces avec SAP, la transmission des informations nécessaires à la saisie des avis de publicité dans la plateforme de dématérialisation de l'AP-HP, l'introduction de mécanismes d'alerte de renouvellement des marchés, la prise en compte du prix d'objectif ou du coût de configuration ou bien encore l'impact financier des consultations. PHARMATIC a décidé d'intégrer ces demandes spécifiques dans les fonctionnalités de base du progiciel dans le cadre d'une évolution de leur offre qui bénéficiera à l'ensemble des utilisateurs. Afin de faciliter l'utilisation et l'appropriation du progiciel, la reprise des données a été prise en charge par la direction de l'informatique en lien avec la société pour le segment des médicaments. Une session de formation à l'utilisation du progiciel a été organisée en septembre 2017 ; le projet se poursuit avec le déploiement du secteur DM.
- le dispositif existant de gestion des liens et prévention des conflits d'intérêt au sein du processus achat de l'AGEPS a été renforcé notamment par la mise en place d'une nouvelle charte de déontologie décrivant les modalités de gestion des déclarations de liens d'intérêts des experts en évaluation et achat de l'AGEPS

ainsi que des experts hospitaliers invités à participer aux commissions techniques préparatoires et de classement.

Les magistrats de la Cour des Comptes et la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France ont rendu leurs conclusions dans le cadre de l'examen de gestion et de l'enquête nationale sur les achats hospitaliers : le professionnalisme et la mobilisation des équipes des achats de l'AGEPS dans les programmes nationaux PHARE et ARMEN ont notamment été soulignés.

Les équipes des achats se sont mobilisés dans l'accompagnement des quatre nouveaux GH engagés dans le cadre du déploiement du programme PHARE à l'AP-HP. Ces travaux ont contribué à la réduction des dépenses d'achats locaux hors marché.

La DGOS a diffusé une nouvelle nomenclature nationale des achats accompagnée de recommandations en termes de segmentation géographique des achats dont l'analyse et la prise en compte des enjeux se poursuivront en 2018 en lien avec la DCPA et l'ARS.

Près de 160 demandes de dérogation ont été transmises par les GH en 2017 (contre une centaine en 2016). Plus de 1 560 questions/réclamations ont été adressées par les utilisateurs des marchés de l'AGEPS (contre 1 350 en 2016) sur le site Intranet de la Direction des Achats.

Enfin, les équipes de la Direction des Achats se sont inscrites dans la démarche institutionnelle visant à améliorer la prise en compte des objectifs de développement durable en proposant une « Discussion autour des achats responsables » dans un but pédagogique et ludique lors du « Café Développement Durable AGEPS » organisé en juin 2017 et en participant activement à la réalisation du bilan carbone du processus achat des produits de santé dans le cadre d'un projet institutionnel piloté par le Comité Développement Durable de l'AP-HP.

RÉSULTATS OBTENUS

Les résultats économiques des marchés ont permis de faire remonter à l'Agence Régionale de Santé (ARS) des gains annuels estimés à 35 M€ au titre de l'exercice budgétaire 2017 (contre 20,8 M€ en 2016 et 16,3 M€ en 2015) selon un calcul basé sur la méthodologie du programme PHARE. Pour rappel, cette méthode implique de prendre en compte les marchés ayant un impact budgétaire sur l'année 2017 et intègre les gains issus des consultations d'appel d'offres et les gains de négociation obtenus lors de la passation des marchés négociés sans concurrence (correspondant à l'écart entre l'offre initiale reçue et l'offre finalement retenue après négociation).

Les principales consultations et actions ayant permis d'obtenir ces résultats sont les suivantes (les gains sont présentés en année pleine) :

- 2^{ème} mise en concurrence de l'Infliximab s'appuyant sur les dispositions relatives à l'interchangeabilité issues de l'article 96 de la LFSS 2017 ➔ gain de 3,6 M€
- 1^{ères} mises en concurrence de molécules onéreuses ou spécialités de réserve hospitalière suite aux avis de la COMEDIMS centrale de l'AP-HP ➔ gain de 2,8 M€
- Perfuseurs - transfuseurs et autres DM d'usage courant : finalisation de démarches initiées (DM sécurisés, DEHP) et intégration de nouvelles exigences réglementaires (phtalates, oxyde d'éthylène) ➔ gain de 1,3 M€
- Dispositifs médicaux d'abord respiratoire et d'aspiration : regroupement de 4 appels d'offre et première mise en concurrence de 3 marchés négociés ➔ gain de 813 k€
- Filtres à eaux terminaux pour douches et lavabos (augmentation de la durée d'utilisation des filtres à 2 mois - validation par des tests hospitaliers en amont de la consultation) ➔ gain de 643 k€
- Médicaments importés sous ATU nominative : introduction d'une clause spécifique permettant la prise en compte des variations de prix au cours de l'exécution du marché (parité €/dollar) ➔ gain de 590 k€
- Dispositifs médicaux d'ophtalmologie implantables et consommables et pour chirurgie ophtalmique : accroissement de la concurrence dans un domaine présentant une évolution technique rapide ➔ gain de 460 k€
- DM DIV de bactériologie, mycologie et hygiène : mise en concurrence de produits précédemment achetés hors marché par les GH ➔ gain de 295 k€
- Implants dentaires et autres dispositifs médicaux et consommables pour chirurgie odontologique et stomatologique et orthodontie ➔ gain de 244 k€
- Electrodes de surveillance et de diagnostic ➔ gain de 218 k€
- Mise en concurrence et attribution de marchés à des sociétés de tierce maintenance (dosimétrie opérationnelle et scanners) ➔ gain de 185 k€
- ADDFMS nutrition orale et entérale : regroupement de lots précédemment répartis en 2 zones géographiques ➔ gain de 180 k€
- Compresses et mèches de gaz spécialisées : réduction du nombre de lots et changement d'attributaires pour 5 lots ➔ gain de 164 k€
- 1^{ère} mise en concurrence des ballons d'expansion vertébrale non implantables et des ciments utilisés concomitamment suite à l'avis du groupe d'experts "DM d'expansion vertébrale et vertébroplastie" de l'AP-HP ➔ gain de 156 k€

Les tableaux ci-dessous décrivent les données d'activité et les résultats par famille d'achat ainsi que l'évolution des gains d'achat et du taux de couverture des marchés centraux de l'AGEPS sur les 3 dernières années.

Procédures d'Appel d'Offres

Secteur	Nombre de consultations	Nombre de lots	Nombre de marchés	Montant global estimé des marchés
Médicaments	11	379	99	89 497 468 €
Dispositifs Médicaux	19	725	236	185 585 385 €
Réactifs et consommables de laboratoire	8	303	62	50 845 387 €
Equipements biomédicaux et de laboratoire	51	231	149	117 561 550 €
TOTAL	89	1 638	546	443 489 790 €

Marchés négociés suite appel d'offre infructueux

Secteur		Nombre de marchés	Montant global estimé des marchés
Médicaments		29	16 470 143 €
Dispositifs Médicaux		19	1 316 820 €
Réactifs et consommables de laboratoire		2	73 004 €
Equipements biomédicaux et de laboratoire		1	840 000 €
TOTAL		51	18 699 967 €

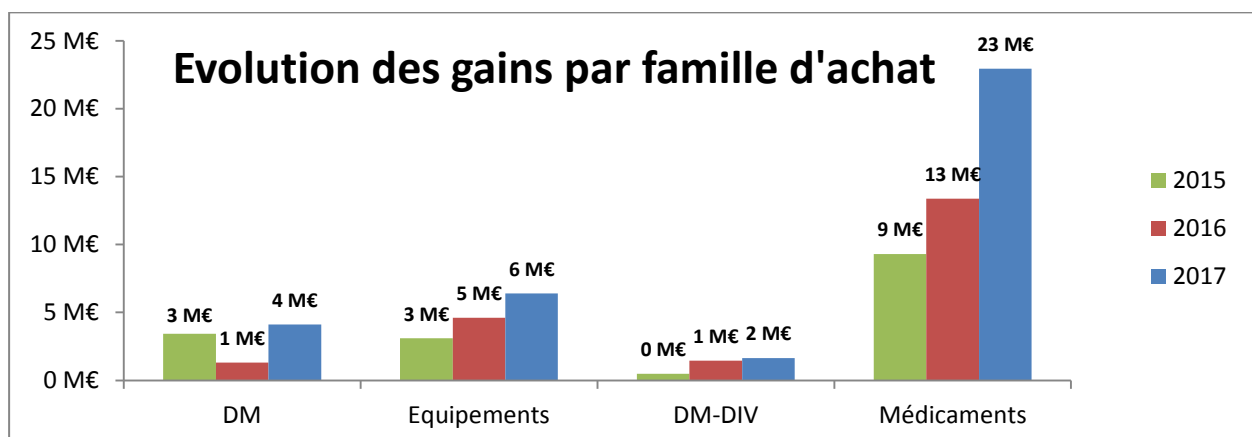
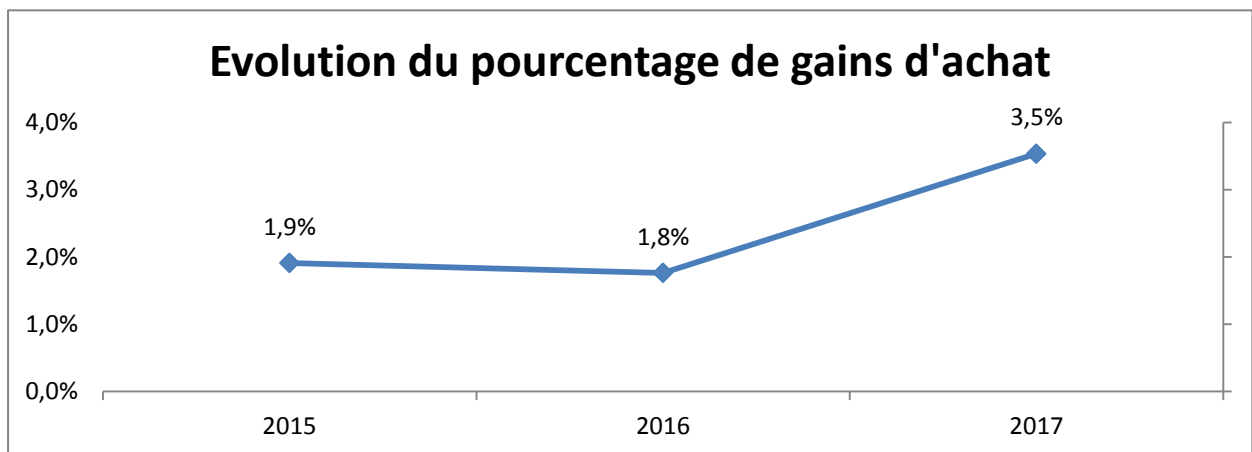
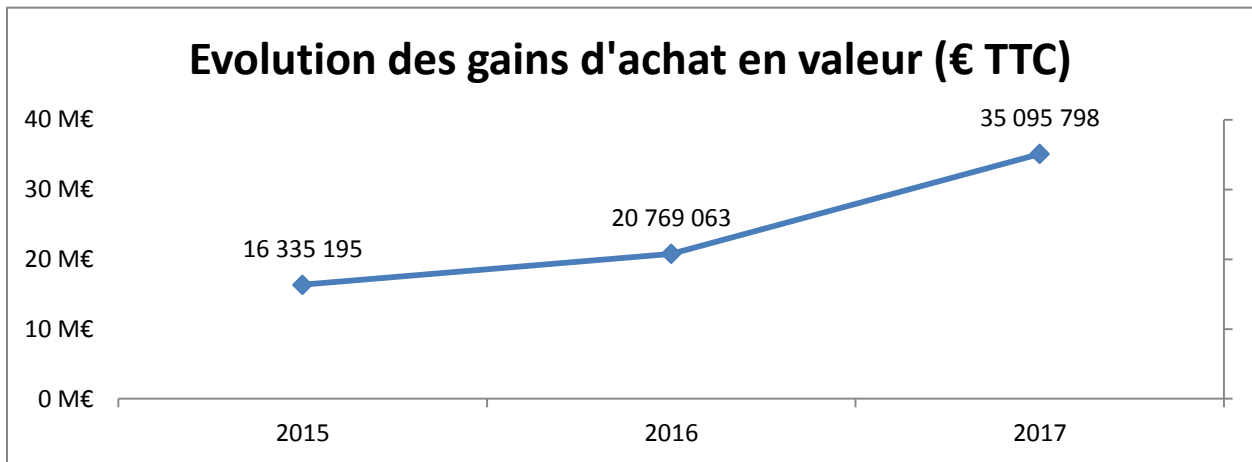
Marchés négociés sans mise en concurrence

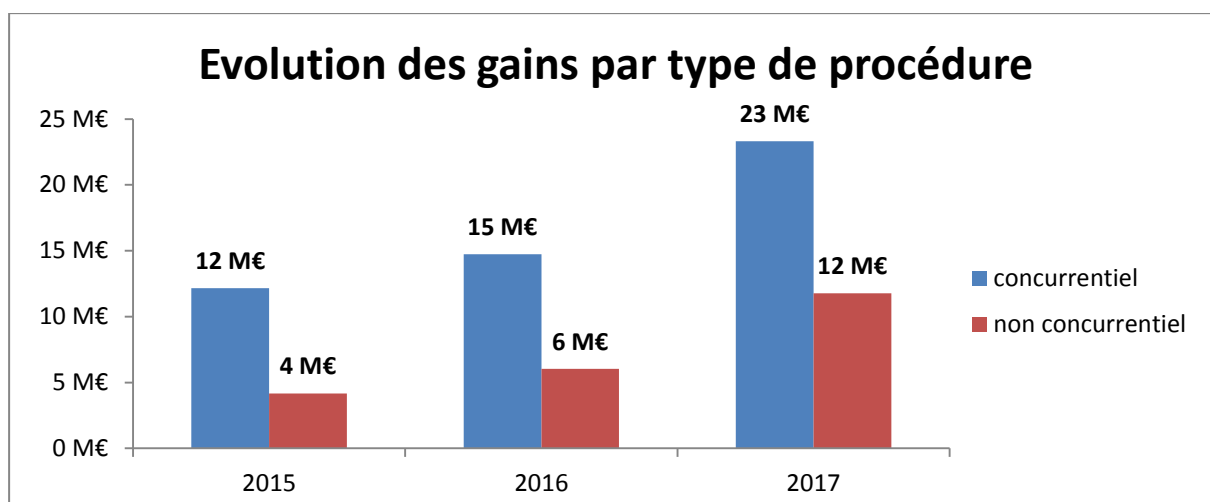
Secteur		Nombre de marchés	Montant global estimé des marchés
Médicaments		157	958 146 844 €
Dispositifs Médicaux		81	93 239 359 €
Réactifs et consommables de laboratoire		34	33 514 362 €
Equipements biomédicaux et de laboratoire		73	57 120 106 €
TOTAL		345	1 142 020 672 €

Total des marchés à date d'effet en 2017

Secteur	Nombre de consultations	Nombre de lots	Nombre de marchés	Montant global estimé des marchés
Médicaments	40	406	285	1 064 114 454 €
Dispositifs Médicaux	38	725	336	280 141 564 €
Réactifs et consommables de laboratoire	10	303	98	84 432 753 €
Equipements biomédicaux et de laboratoire	52	232	223	175 521 656 €
TOTAL	140	1 666	942	1 604 210 428 €

Résultats en termes de gains d'achat (calculé selon la méthodologie du programme PHARE)





Evolution du taux de couverture de la Direction des Achats

Secteur	Taux de couverture 2015	Taux de couverture 2016	Taux de couverture 2017
DM	93,5%	93,7%	93,7%
DM-DIV	88,8%	89,5%	90,8%
EQU	80,2%	81,0%	82,0%
MED	99,8%	99,8%	99,8%
Total général	95,7%	95,9%	96,3%